

**Quinzième atelier franco-allemand
au Collège International des traducteurs littéraires (CITL) d'Arles (France)
du 1er au 5 mars 2010**

Animé par Josef Winiger et François Mathieu

Depuis 1994, cet atelier de cinq jours est un lieu d'échanges entre collègues. Chacun abordant l'exercice de traduction avec des compétences spécifiques et une approche personnelle, cette rencontre permet d'apprendre beaucoup des autres. La tenue de l'atelier en deux langues ne fait pas qu'écarter les derniers doutes de l'interprétation, elle aiguise également le regard sur la richesse de sa propre langue. La prise de responsabilité commune crée une atmosphère d'amicale collégialité.

En 2010, l'atelier aura lieu pour la première fois au Collège International des traducteurs littéraires d'Arles. Durant une longue période il s'est tenu à Straelen, en Allemagne, et en 2007 une première fois à Looren, en Suisse. À l'avenir, il devra tourner entre trois collèges de traducteurs, en Allemagne, en Suisse et en France. De même la date devra varier : en février-mars à Arles, en août à Straelen, en avril à Looren.

Principe de travail : Chaque participant propose un extrait d'une traduction en cours d'élaboration, qui sera l'objet du travail du groupe. Les participants reçoivent l'ensemble des textes proposés quelques semaines avant l'atelier. On attend de chacun une préparation incluant une lecture critique.

Tous les genres – poème, roman, théâtre, sciences humaines, etc. – sont admis, sous condition toutefois que le texte, par son niveau d'écriture et d'intérêt et les problèmes de traduction qu'il pose, soit d'une exigence suffisante pour provoquer une discussion approfondie entre professionnels.

Ce type d'atelier suppose, de la part des participants, **une expérience professionnelle** (deux livres traduits au moins), toutefois, quelques débutants sont admis, pour peu qu'ils se soient déjà sérieusement investis dans la pratique et la réflexion sur les enjeux de la traduction littéraire.

La participation et le séjour au Collège sont gratuits. Les frais de transport sont à la charge des participants.

Arrivée le dimanche 28 février. **Départ** le vendredi 5 mars, à partir de treize heures.

Inscription dès maintenant, la date limite étant le 20 janvier 2010. L'inscription n'est effective qu'à réception du dossier complet. Le choix des candidatures s'effectuera le 31 janvier 2010 au plus tard.

Constitution du dossier (envoi par courriel souhaité, mais possible par voie postale) :

1. Une bio-bibliographie essentielle (maximum une page) ;
2. Cinq pages de traduction (au grand maximum, en sachant d'avance que l'on ne pourra travailler que sur une partie). La traduction doit être en cours d'élaboration ou tout au moins ne pas être imprimée. Un contrat d'édition n'est pas nécessaire.
3. Le texte original correspondant.
4. Une courte présentation de l'auteur et de l'œuvre (maximum un feuillet).

Présentation des documents (10 à 12 pages maximum pour tout le dossier)

- Texte de traduction : double interligne, espace pour les remarques à droite
- Numéroté les lignes de la traduction et de l'original
- Inscrire le nom du traducteur sur chaque feuille du dossier
- En cas de photocopies ou de scans, veiller à la qualité technique en vue de la duplication

Les dossiers doivent être envoyés à :

Josef Winiger, Ortsstr. 48, 87662, Kaltental (Allemagne): Tél. +49 (0)8344-1212, josef@winiger.de

En France, renseignements également auprès de François Mathieu: fran.mathieu@gmail.com

COLLÈGE INTERNATIONAL DES TRADUCTEURS LITTÉRAIRES - CITL

Espace Van Gogh, F- 13400 Arles

Tél. (+33) (0)4 90 52 05 50

citl@atlas-citl.org – www.atlas-citl.org